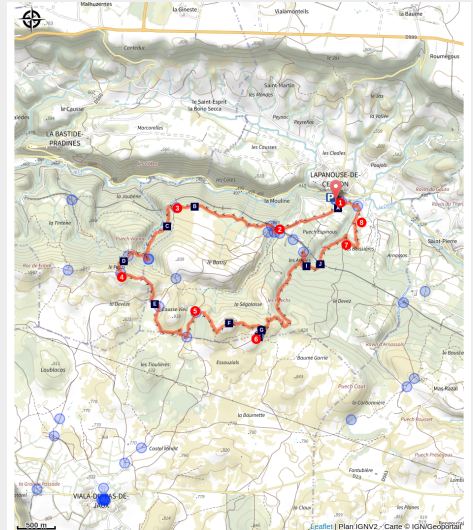


Le sentier des Maquisards

Des Gorges du Tarn au Causse du Larzac



La Baoumasse (Virginie Govignon - OT Larzac et Vallées)



De landes en forêts, d'arènes dolomitiques en chaos ruiniformes, explorez la devèze de Lapanouse, paradis de la flore caussenarde, sur un circuit prisé par les traileurs... et à votre rythme!

La grotte de la Baoumasse, dite aussi des Maquisards, peuplée de chauves-souris à ne pas déranger ; un pargue, enclos de pierres pour les ovins ; les vestiges gallo-romains du Pas de la Selle; d'étonnants ruiniformes; le viaduc ferroviaire de Lapanouse... Naturelles ou bâties, toutes ces curiosités balisent un parcours somptueux dans un eden de biodiversité

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 4 h

Longueur : 12.4 km

Dénivelé positif : 518 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Histoire et patrimoine

Itinéraire

Départ : Lapanouse de Cernon

Arrivée : Lapanouse de Cernon

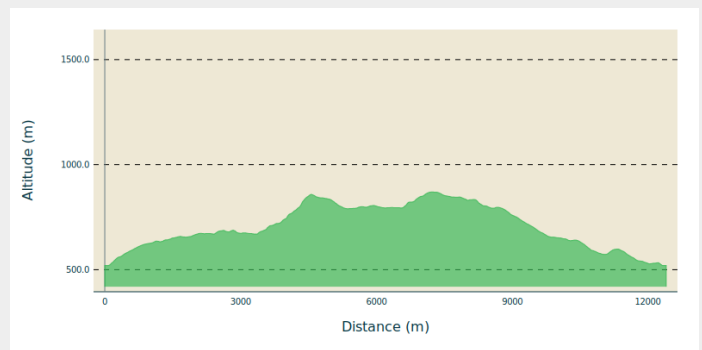
Balisage : — PR

Communes : 1. Lapanouse-de-Cernon

2. La Bastide-Pradines

3. Viala-du-Pas-de-Jaux

Profil altimétrique



Altitude min 519 m Altitude max 870 m

Départ du parking de la Jasse, prendre la passerelle sur le Cernon, traverser la route goudronnée, et aller vers les panneaux en bois indiquant les circuits.

1. Prendre le chemin des pierres précieuses puis un large chemin empierré, traverser la route goudronnée, continuer tout droit. Passer sous le pont de la voie ferrée, et tourner à droite sur le chemin de la Devèze.
2. Quelques mètres plus loin quitter la piste et prendre à droite sur le chemin monotrace. Puis rejoindre la piste et continuer tout droit.
3. Au panneau "Le Trail 10,2km", prendre tout droit. Passer le portail qui mène à une buissière au bout de laquelle on franchit un ruisseau par la gauche. Puis monter dans le bois jusqu'à l'arrivée dans une grotte naturelle, la traverser, puis continuer la montée raide jusqu'au plateau.
4. Prendre à gauche LAPANOUSE, et descendre en suivant une clôture sur la droite. En bas tourner à droite pour rejoindre un chemin que l'on prend par la gauche. Au prochain croisement prendre à droite. Suivre ce chemin jusqu'à une plantation de pins. Après le passage canadien, tourner à gauche pour traverser la plantation.
5. A la sortie du bois, tourner à droite. Le chemin se rétrécit en montant pour devenir un sentier entre les rochers jusqu'à la borne géodésique altitude 880 m. Suivre les piquets jusqu'à une échelle fer qui saute la clôture, puis prendre à gauche. Traverser un terre-plein « Le pas de la Selle », voir panneau d'information. Descente et remontée entre les rochers, jusqu'au croisement.
6. Prendre à gauche, puis descendre dans le bois et traverser le bois de Jacky. Passer sous le viaduc de la voie ferrée dans une belle descente.
7. En bas, au croisement, suivre le chemin à droite jusqu'à la traversée d'une piste montante, prendre le chemin qui part sur la gauche en montée, et passer devant une cabane en planches, à travers des buissons noirs.
8. Prendre à droite la piste descendante jusqu'au carrefour, puis tourner à gauche au panneau ARRIVEE, sur un chemin tracé dans un pré. Puis suivre à droite le chemin bordé de buis d'où l'on aperçoit les maisons du village.

Sur votre route...



 Chemins de pierres précieuses (A)
 Buissière (C)

 Les devèzes de Lapanouse et du Viala (E)

 Le Pas de la Selle (G)

 Le "pargue" de Jacky (I)

 La devèze de Lapanouse (B)

 La Baoumasse ou grotte des Résistants (D)

 De bornes en bornes (F)

 Rochers dolomitiques (H)

 Viaduc de Lapanouse (J)

Toutes les informations pratiques

UNESCO Causses et Cévennes

Cet itinéraire est situé dans la zone cœur du Bien Causses et Cévennes, paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen.

Recommandations

Vous traversez parfois des zones classées Natura 2000, présentant des espèces protégées. Bien refermer les barrières en zone de pâture, ne pas s'approcher des moutons, tenir les animaux en laisse. Rester sur les chemins balisés, respecter les propriétés privées et la nature. Ne pas cueillir les fleurs. Ramener ses déchets, faire attention aux risques d'incendies. Prévoir de bonnes chaussures, assez d'eau. S'informer de la météo avant de partir.

Comment venir ?

Transports

Se déplacer [en bus ou en train](#), en covoiturage [Aires de covoiturage](#), en autostop [Rezopouce](#)

Accès routier

A 25km au sud de Millau, par la D809 ou par l'A75, sortie n°47- La Cavalerie, puis la D999 direction St-Affrique et la D562E.

Parking conseillé

Parking de la Jasse

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Zones interdites au bivouac

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Larzac et Vallées

Place du Claux, 12230 NANT

infos@tourisme-larzac.com

Tel : +33(0)565622364

<http://www.visit-larzac.com/>



Source



C.C. Larzac et Vallées

Sur votre route...



Chemins de pierres précieuses (A)

Les marnes et les bancs calcaires le long de ce chemin sont très riches en fossiles. Ces terrains sédimentaires ont été formés il y a environ 200 millions d'années.

Les marnes grises sont des terres inaptes à la culture mais qui abritent des trésors du patrimoine naturel : fossiles marins du Jurassique (bélemnites). Les marnes sont des roches sédimentaires, constituées de calcite et d'argile dans des proportions à peu près équivalentes (35% à 65%).

Sur ce chemin, on y trouve également de la pyrite (vient du grec: pierre à feu), minéral composé de disulfure de fer.

Crédit : Frédéric Pélissier



La devèze de Lapanouse (B)

Ce circuit traverse la devèze, propriété des habitants du village. Pendant des siècles, une gestion rigoureuse de cet espace permettait la pâture pour les bœufs au printemps et les brebis à l'automne, ensuite uniquement les brebis et puis plus rien : quelques vaches et des broussailles.

Ce milieu autrefois ouvert grâce au pâturage et aux coupes de bois était en train de se fermer.

Il a récemment connu un renouveau avec le classement en zone Natura 2000 pour la richesse de la flore.

Le Parc régional des Grands Causses a entrepris le débroussaillage et créé des parcs clôturés pour favoriser un pâturage sélectif.

Ici, fut décrit l'ophrys de l'Aveyron, rare endémique qui attire chaque année au mois de mai des centaines d'orchidophiles.

Au-delà des orchidées (toutes protégées), les botanistes auront un bon aperçu de la flore caussenarde, mélange d'espèces méditerranéennes, montagnardes et océaniques (aster des Alpes, fritillaire des Pyrénées, anémone pulsatille, arméria, lin, cardabelle...). Quelques-unes, menacées de disparition, sont strictement protégées.

Une photo plutôt qu'un bouquet laissera plus de souvenirs...

Crédit : Virginie Govignon - OT Larzac et Vallées



Buissière (C)

Cheminements à l'intérieur de haies denses de buis arborescents centenaires, elles étaient destinées à protéger et à canaliser les troupeaux.

Sources : PNRGC_DA

Crédit : Frédéric Pélissier



La Baoumasse ou grotte des Résistants (D)

La grotte des Résistants (ou grotte des Maquisards) est une cavité naturelle située en bordure du plateau.

Aussi appelée "la baoumasse" ou "jas méjié" au 17ème siècle, elle servait de bergerie d'Estive pour les troupeaux de La Bastide...

Il se raconte ici une histoire qui se transmet de génération en génération:

Au temps jadis, une souris demanda l'hospitalité à une hirondelle qui avait bâti son nid dans la baoumasse de La Bastide et y couvait ses œufs.

Elle accepta à condition que la souris couve à sa place pendant 3 jours. La souris accomplit sa tâche, puis elle partit.

Voilà les petits éclos, mais ils étaient couverts de poils au lieu de plumes et ils avaient une tête et un corps de souris, avec des oreilles et des ailes crochues comme le diable.

L'hirondelle en mourut de chagrin. Après ses funérailles, la reine des hirondelles fit enfermer les orphelins dans la baoumette et leur défendit de sortir à la lumière du soleil sous peine de mort.

Voilà pourquoi il ne faut pas déranger les chauves-souris pendant le jour.

Crédit : PNR des Grands Causses



Les devèzes de Lapanouse et du Viala (E)

Les devèzes sont composées de pelouses calcaires et steppiques. Ce sont des parcours à ovins et bovins encore bien entretenues.

On peut y voir des arènes dolomitiques et chaos de rochers ruiniformes propres au relief karstiques

Ces devèzes sont réputées pour la richesse de la flore, et notamment sont très prisées par les botanistes amateurs d'orchidées.

Le site est en zone Natura 2000.

Crédit : Sandrine Perego - OT Larzac et Vallées



De bornes en bornes (F)

Au point culminant du circuit, au sommet des Carols nous remarquons 2 bornes géodésiques dont la plus récente est en béton. (Borne n° 1212201, altitude 880 m)

Des bornes il y en a d'autres dans ce secteur, mais des bornes de géomètres.

A cette époque-là, pas de plan cadastral, cartes ou GPS, seulement des descriptifs

Texte de 1491, tour du propriétaire fait par les Hospitaliers décrivant les limites du Viala du Pas de Jaux

« ... la juridiction du Viala se confronte du côté de la bise en la juridiction de Lapanouseallant de borne en borne jusqu'au terroir appelé le Rouquet où se trouve un rocher ou il se trouve la croix de st Jean faisant les dites divisions, et partant de là, allant de borne en borne jusque au terroir appelé du Madgus où il y a une croix sur un rocher faisant les dites divisions... »

Reconnaissance faite au roi par les habitants de Lapanouse en 1668

«... de borne en borne et encore jusqu'au devois appelé de Las Baumelles dans lequel sur un rocher du côté du midi se trouve gravée une croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et de l'autre côté vers le septentrion une crosse et de là suit... »

Ces bornes font toujours la limite de communes entre Lapanouse et le Viala du Pas de Jaux.

Crédit : Frédéric Pélissier



Le Pas de la Selle (G)

Le "Pas de la Selle" est un site gallo-romain de forme rectangulaire (110 m x 90 m) fouillé entre 1960 et 1963 par André Soutou.

Ce site a probablement été occupé pendant les 4 premiers siècles de notre ère. Il s'agit d'un petit ouvrage de fortification situé à proximité d'une voie de passage.

Le mobilier qui a été découvert notamment les beaux vases à décor guilloché et estampé, laisse présager qu'il s'agissait d'un sanctuaire servant à abriter les offrandes des fidèles ou des voyageurs qui avaient franchi le Pas de la selle.

Crédit : Marcel_Paolucci



Rochers dolomitiques (H)

L'omniprésence du calcaire, sous différentes formes, engendre un paysage très minéral. Les rochers ruiniformes sont des blocs rocheux sculptés par l'érosion des dolomies.

A 50 m du chemin : le rocher troué.

Crédit : Frédéric Pélissier



Le "pargue" de Jacky (I)

Un "pargue" (mot d'origine occitane) est un enclos de pierre destiné à parquer les troupeaux de brebis.

Les bêtes étaient enfermées aux heures les plus chaudes de la journée lorsqu'elles « tchourent » en ruminant.

Le migou était récupéré pour fumer les terres à céréales, les chènevières et les jardins ou vendu dans le midi pour les vignes.

Crédit : Frédéric Pélissier



Viaduc de Lapanouse (J)

Sur ce petit circuit, le viaduc de Lapanouse constitue un grand ouvrage avec ses 11 arches et ses 218 m de long.

La voie ferrée Tournemire-Le Vigan c'est en quelques chiffres:

- 60 kilomètres de long, 32 tunnels, 12 viaducs
- construite à partir de 1883 et mise en service en 1896
- fermée en 1935 pour les voyageurs et 1955 pour les marchandises
- enlèvement des rails en 1960 et repose en 1979 pour le projet d'extension du camp militaire du Larzac

Elle est actuellement exploitée en vélorail et train touristique au départ de la gare de Sainte-Eulalie de Cernon.

Crédit : Frédéric Pélissier